



INFIRMIER (ERE) / INFIRMIER EN SOINS GENERAUX SERVICE DES URGENCES

Présentation de l'établissement

Au pied des Pyrénées ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche des stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, **le Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC)** bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1000 salariés, dont une soixantaine de médecins, 3 Pôles Cliniques (Psychiatrie, MCO et médico-technique, Gériatrie et réadaptation), des activités diversifiées : Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Urgences, SMUR, SMC-SIR, Unité Ambulatoire, Consultations, Centre de Réadaptation Neurologique (CRN), SSR, CSG, UCC, UMG, USLD, Psychiatrie intra et extra de l'Ariège, une filière médico-sociale avec une Maison Départementale de l'Autonomie, un EHPAD, une USLD (Unité de Soins de Longue Durée) et une MAS, un plateau technique complet avec Laboratoire, Pharmacie et Scanner et une équipe d'une vingtaine de rééducateurs pluridisciplinaires. S'ajoutent également des équipes sociales, éducatives et psychologiques.

Le CHAC dispose aussi d'une Unité Centrale de Production avec un restaurant, une blanchisserie, une équipe technique, informatique et des services supports administratifs.

Description du service et du poste

Service : Urgences

Service polyvalent assurant les activités :

ACCUEIL DES URGENCES : 11 000 patients/an Premier recours polyvalent adulte et pédiatrique, médical traumatologique et psychiatrique.

UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (1100 séjours /an) 3 lits situés en continuité du service des urgences permettant la surveillance rapprochée de patients instables dans l'attente d'examens complémentaires, d'une décision d'orientation ou d'une amélioration de l'état clinique Plateau technique avec SAUV, radiologie conventionnelle échographie et tomodensitométrie, laboratoire, bloc opératoire, télé-expertise H24.

Médecine en réseau avec des filières bien identifiées.

Échanges volontaires avec des praticiens urgentistes du CH des Vallées de l'Ariège (CHVA) dans le cadre de la fédération des urgences 09. Mise en commun des protocoles et formations (CESU 09).

ACTIVITÉS POSTE IDE – URGENCES

Définies par l'arrêté du 03 mai 2010 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

Activités 1 : Concourir au recueil et à la transmission des informations utiles,

- Évaluer les besoins perturbés des patients hospitalisés et les actions réalisées,
- Intégrer la notion de devenir dans la prise en charge globale du patient (savoir solliciter l'aide de l'assistante sociale en cas de besoin).

Activités 2 : Contribuer au maintien des fonctions vitales et aux activités de la vie courante

- Application du rôle propre,
- Collaboration avec les aides-soignantes.
- Collaboration avec les services de l'hôpital.

Activités 3 : Contribuer à la mise en œuvre des traitements en application des prescriptions médicales.

Activités 4 : Participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur

Activités 5 : Assurer des soins d'ordre relationnel ou éducatif.

- Conduire un entretien d'accueil et identifier une situation d'urgence spécifique (notamment dans le domaine psychiatrique)
- Information au patient et à ses proches,
- Action éducative : les besoins et les demandes sont repérés, analysés et pris en compte, les ressources de la personne sont identifiées et mobilisées
- Accompagnement de vie : préparation de la sortie
- Accompagnement de fin de vie : apporter des soins de confort, accompagner le patient en fin de vie et son entourage, évaluer et soulager la douleur en fonction des prescriptions.

Activités 6 : Participer à la mise en œuvre de la politique de lutte contre les infections nosocomiales.

Activités 7 : Maîtriser l'utilisation des dispositifs médicaux, s'assurer de leur bon fonctionnement et participer à la déclaration de tout incident/accident survenu lors de leur utilisation.

Activités 8 : Collaborer avec les instituts de formation, accueillir, encadrer et évaluer tout stagiaire présent dans le service.

Activités 9 : Contribuer au développement des soins infirmiers

- Participer à l'élaboration de protocoles.
- Participer à l'élaboration du projet de soins du service.
- Contribuer en équipe à l'amélioration des prestations.
- Recherche dans le domaine des soins infirmiers et participation à des actions de recherche pluridisciplinaire.
- Participer à des formations de façon régulière afin d'augmenter ses connaissances dans le domaine médical et infirmier.

Savoir

- Soins
- Communication et relation d'aide
- Hygiène hospitalier
- Gestes et postures – manutention
- Gestion du stress
- Droit des patients

- Connaissances médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine d'activité (psychiatrie)
- Méthode de recherche en soins
- Méthodologie d'analyse de situation

Savoir faire

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne.
- Identifier / analyser les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptés aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Conduire des entretiens de soutien d'aide.
- Effectuer et formaliser le diagnostic infirmier et décider de la réalisation des soins relevant de son initiative.
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.
- Planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe.
- Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers.
- Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier.
- Travailler en équipe interprofessionnelle.
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation.

QUALITES REQUISES

- Exigences relationnelles
- Contact avec les malades : +++
- Contact avec le public : +++
- Disponibilité
- Travail en équipe : pluridisciplinaire, nombreux intervenants médicaux, paramédicaux et sociaux.

Rythme de travail

Cycle : Cycle de travail : 12h - **Quotité** : 100%

Horaires : Jour : 7h30/19h30 – 8H/20H - Nuit : 19h30/7h30- 20h/8h

Repos variable, Repos fixe : Repos variable

Exigences physiques :

- Bonne condition physique,
- Aptitude à effectuer des nuits.

Niveaux requis / Aptitudes / caractéristiques personnelles / exigences particulières

- Rigueur et respect des consignes,
- Vivacité d'esprit,
- Capacité de discernement,
- Savoir se remettre en question,
- Savoir travailler en équipe (collaboration multidisciplinaire),
- Savoir apporter sa contribution pour l'évolution du service et de son organisation.
- Empathie, écoute, maîtrise de soi,
- Avoir de l'intérêt pour la remise à jour permanente de ses connaissances ainsi que l'acquisition de compétences nouvelles.

Niveau requis : Diplôme d'état d'Infirmière ou d'infirmier.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Monsieur Sébastien ROMIEN, FF Cadre Supérieur de Santé, Pôle MCO, tél. : 05.61.96.28.81
Madame Véronique BUC, Cadre de Santé, tél. : 05.61.96.20.20 – P.2293

Contacts : Candidatures à envoyer au secrétariat de la Direction des ressources humaines et des soins par mail à secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr ou par courrier à Centre Hospitalier Ariège Couserans – DRH/Direction des soins – BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS Cedex. Téléphone : 05.61.96.21.94 / 05.81.09.14.40

